

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAIRET

PROCÈS-VERBAL de la septième assemblée régulière du conseil de quartier de Lairet, tenue le mercredi 13 décembre 2023 à 19h en format hybride, à la fois au Centre communautaire Marchand, 2740, 2e Avenue, ainsi que sur la plateforme Zoom.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Julie Tremblay-Potvin	Présidente
Mme Émilie Larochelle	Vice présidente
Mme Flora Charlet	Secrétaire
Mme Claudette Arsenault	Administratrice
Mme Julie Poisson	Administratrice
M. Mario Tremblay	Administrateur
M. Félix-Antoine Foucreault	Administrateur

ABSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jacques Latulippe	Trésorier
----------------------	-----------

Il y a quorum

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal Maizerets-Lairet
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultation publique
Mme Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes assistaient à la rencontre du 13 décembre 2023.

ORDRE DU JOUR

- 23-12-01 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-12-02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-12-03 **Période réservée aux conseillers municipaux**
- 23-12-04 **Période de question et de commentaires des citoyens**
- 23-12-05 **Actualités, vie de quartier et messages d'intérêt public**
- 5.1 Concours d'art public pour l'agrandissement de l'école Saint-Paul-Apôtre
 - 5.2 Réaménagement du secteur Nord-Est d'Expo-Cité
 - 5.3 Fermeture patinoire du Grand Marché
 - 5.4 Appel à projets : idée de projet pour accélérer la transition écologique
 - 5.5 Projet immobilier du Patro
 - 5.6 Vision de la mobilité active
 - 5.7 Consultation en ligne: 22 e Rue et boulevard des Alliés
 - 5.8 Stratégie et programmes de verdissement et déminéralisation
 - 5.9 Postes à pourvoir
- 23-12-06 **Enjeux de quartier**
- 6.1 Qualité de l'air
 - Nouvelle réglementation sur les appareils à combustible
 - 6.2 Sécurité routière
 - Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière
 - Phase 2023: avancement du projet
 - Phase 2024 : dépôt de la demande
 - Reconduction du programme
 - Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière
 - Suivi résolution transport de matières dangereuses par train
 - 6.3 Projet de frigo-partage dans le secteur de Sainte-Odile
 - 6.4 Suivis de résolution
- 23-12-07 **Comités**
- 7.1 Comité aviseur des Galeries Charlesbourg
 - 7.2 Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

	7.3	Comité de vigilance des activités portuaires
	7.4	Table de concertation vélo
	7.5	Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU
	7.6	Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou
	7.7	Limoil'Air
	7.8	Table mobilité des CQ des quartiers centraux
	7.9	Comité aînés Roc Amadour
	7.10	Comité élargi avec le CQ Vanier sur la mobilité
23-12-08		Période de questions et de commentaires des citoyens
23-12-09		Fonctionnement du conseil de quartier
	9.1	Adoption du procès-verbal de novembre 2023
	9.2	Trésorerie (paiement PV de novembre 2023)
	9.3	Programme de formations des Conseils de quartiers
23-12-10		Divers
23-12-11		Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

23-12-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Julie Tremblay-Potvin ouvre l'assemblée à 19h. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

23-12-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Julie Tremblay-Potvin fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Émilie Larochelle propose d'ajouter, au point *Actualités et vie de quartier*, les points *Déneigement des trottoirs* et *Corridor Vélocité*.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

SUR PROPOSITION DE M. Mario Tremblay DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Émilie Larochelle, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 13 décembre 2023, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23-12-03 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Mme Jackie Smith mentionne qu'elle a assisté à la Conférence nationale pour mettre fin à l'itinérance, qui s'est déroulée le mois dernier à Halifax. La conseillère pense que Québec n'a pas beaucoup à apprendre du Canada anglais. Selon elle, si la crise du logement a donné lieu à une crise de l'itinérance à Québec, le reste du Canada vit une véritable crise humanitaire.

En prévision du prochain comité plénier sur le budget de fonctionnement 2024 et sur le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033, Mme Jackie Smith invite les administrateurs à lui faire part de leurs questions et commentaires.

- Mme Julie Poisson se demande si la Ville compte développer des projets en lien avec la mobilité active sur la 1^{re} Avenue. Elle pense que l'aménagement d'un lien cyclable est-ouest sur la 22^e Rue ne pourra pas remplacer la restructuration de la 1^{re} Avenue, qui héberge plusieurs stations à Vélo.
- Mme Julie Tremblay-Potvin se demande si la Ville réserve un budget pour l'entretien et la revalorisation des artères commerciales. Mme Jackie Smith mentionne que la Ville compte réserver un budget pour la réfection des façades des bâtiments sur les artères commerciales, notamment sur la 1^{re} Avenue.

Mme Jackie Smith invite enfin les administrateurs à lui soumettre les noms des rues où des photos-radars mériteraient d'être installés.

M. Claude Villeneuve prend la parole. Il mentionne que le conseil de Ville assistera, lors de la prochaine rencontre du comité plénier sur le budget de fonctionnement 2024, à une présentation du RTC et du Service du transport et de la mobilité intelligente au sujet, notamment de la gestion des équipements motorisés et de la mobilité de façon générale. Il assistera aussi à une présentation du plan d'entretien des voies de circulation et de déneigement. Le vote concernant le nouveau budget aura lieu le 19 décembre prochain.

À une question de Mme Flora Charlet, M. Claude Villeneuve répond que les investissements en matière de mobilité active et durable prendront plus d'importance dans le budget de fonctionnement 2024. Il s'agit de l'une des priorités du maire.

M. Claude Villeneuve mentionne que les nouveaux aménagements de la 4^e Avenue semblent améliorer l'expérience de ses utilisateurs. Il n'a reçu que de bons commentaires à ce sujet. Il croit, dans un autre ordre d'idée, que la Ville fait une erreur en aménageant un axe cyclable est-ouest sur la 22^e Rue. Il pense que la Ville aurait dû privilégier la 18^e Rue.

M. Daniel Leclerc rappelle aux membres qu'ils peuvent participer aux consultations en lien avec les aménagements cyclables, disponibles sur le site Web de la Ville.

M. Claude Villeneuve mentionne qu'une présentation de la Vision des quartiers de la Canardière a récemment eu lieu. Les participants y ont été introduits au concept de *coulée verte*, qui suppose l'aménagement d'un large corridor vert entre les friches de la 41^e Rue et la friche industrielle, passant par Henri Bourassa et le domaine Maizerets.

Mme Jackie Smith explique que le Patro Roc-Amadour a présenté un projet immobilier philanthropique dans le cadre de son 75^e anniversaire. Elle ajoute que la Ville a réservé une partie de son budget à la réfection des terrains sportifs.

M. Claude Villeneuve invite les citoyens à faire part au 3-1-1 de leurs commentaires en ce qui concerne le déneigement, et à ne pas hésiter à lui demander de l'aide s'ils n'obtiennent pas les réponses qu'ils souhaitent.

Mme Flora Charlet pense que la Ville devrait s'inspirer de certains endroits en Europe du Nord qui déneigent les trottoirs avant les rues. Mme Claudette Arsenault mentionne que la rue des Lilas est parfois très mal déneigée.

23-12-04 PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun suivi.

23-12-05 ACTUALITÉS, VIE DE QUARTIER ET MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Concours d'art public pour l'agrandissement de l'école Saint-Paul-Apôtre

Mme Émilie Larochelle mentionne que le concours d'art public est terminé l'œuvre gagnante décorera l'agrandissement de l'école Saint-Paul-Apôtre une fois la construction terminée, c'est-à-dire en 2025-2026..

Réaménagement du secteur Nord-Est d'Expo-Cité

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que le bureau de Sol Zanetti a communiqué avec le conseil de quartier afin de connaître sa position quant au réaménagement du secteur nord-est d'Expo-cité. L'attachée politique du député souhaite rencontrer les administrateurs le 1^{re} février prochain.

Le conseil de quartier aimerait, notamment, que le secteur conserve un gabarit à échelle humaine, qu'il soit vert et déminéralisé. Il a déjà pu réfléchir à la question, entre autres, à l'occasion d'une présentation des étudiants en aménagement du territoire à l'Université Laval. Mme Julie Poisson rappelle que les membres avaient aussi des projets pour la fiche située dans cette portion du quartier.

Mme Jackie Smith rappelle que le projet qui sera imaginé devra être lucratif. Les membres du conseil pensent que la construction d'une épicerie abordable (de style grande surface) pourrait être avantageuse pour le quartier. Les administrateurs réfléchiront à la question d'ici leur prochaine rencontre.

Selon Mme Jackie Smith, la Ville aimerait que le conseil de quartier soit représenté au comité organisateur de l'événement *Lairet en Fête*. Le conseil compte sur la venue de nouveaux administrateurs pour participer aux rencontres de ce comité.

Fermeture patinoire du Grand Marché

Les administrateurs ont été déçus d'apprendre la fermeture de la patinoire du Grand Marché, bien qu'ils comprennent les enjeux d'achalandage qui ont mené à cette décision. Les membres sont toutefois d'avis qu'une autre activité familiale hivernale pourrait être proposée aux citoyens, entre autres pour entretenir l'esprit de communauté autour du Grand Marché.

Appel à projets : idée de projet pour accélérer la transition écologique

Mme Julie Poisson mentionne que la Ville a lancé un appel à projets pour toutes les initiatives en lien avec la transition écologique. La municipalité pourra accorder jusqu'à 250 000 \$ à chaque projet qui aura été retenu. Dans ce contexte, l'administratrice pense que le conseil de quartier pourrait déposer un projet visant à revitaliser la portion ouest de la friche.

À cet effet, Mme Julie Poisson a communiqué avec les Urbainculteurs. Ensemble, ils ont élaboré l'ébauche d'un projet de forêt nourricière

multidimensionnelle comportant un volet récréatif, ainsi qu'un volet « protection de la biodiversité ». Les administrateurs conviennent de créer un comité pour réfléchir à ce projet dans l'objectif de le présenter à la Ville d'ici le mois de mars 2024. Mme Julie Poisson rencontrera bientôt des représentants municipaux afin de leur poser ses questions, et d'en savoir plus sur les limites et contraintes de l'appel à projets.

Projet immobilier du Patro

M. Mario Tremblay mentionne que le Patro Roc-Amadour souhaite développer un projet immobilier pour assurer sa pérennité. Le projet, qui serait construit en face du Patro - à la place des espaces de stationnement - , proposerait différents types d'espaces locatifs (locaux communautaires et logements). L'administrateur mentionne qu'un représentant de l'organisme veut présenter le projet de son équipe aux membres du conseil. La rencontre pourrait avoir lieu en février prochain.

Vision de la mobilité active

Mmes Émilie Larochelle, Flora Charlet et Julie Poisson ont assisté à une présentation de la nouvelle Vision de la mobilité active. Mme Émilie Larochelle salue la rigueur de la municipalité, qui s'est appuyée sur de nombreux critères pour développer son plan de promotion des déplacements actifs. Mme Flora Charlet partage son avis : elle considère que l'outil de prise de décision qu'a créé la Ville est plutôt innovant.

Consultation en ligne: 22 e Rue et boulevard des Alliés

Les citoyens ont jusqu'au 21 janvier pour répondre, en ligne, aux consultations portant sur la 22^e Rue et le boulevard des Alliés.

Stratégie et programmes de verdissement et déminéralisation

C'est en janvier que la Ville présentera sa stratégie de verdissement et de déminéralisation.

Postes à pourvoir

Mme Julie Tremblay-Potvin invite les citoyens qui souhaiteraient devenir administrateur du conseil de quartier à communiquer avec elle.

Déneigement des trottoirs

Aucun suivi supplémentaire.

Corridor Vitesse

Aucun suivi supplémentaire.

23-12-06 ENJEUX DE QUARTIER

Qualité de l'air

Le conseil de quartier revient sur la nouvelle réglementation en matière d'appareil à combustible. M. Mario Tremblay mentionne qu'à partir du 1^{er} janvier, les citoyens ne pourront plus se munir d'un foyer décoratif non certifié. Tous les appareils à combustible solide, certifiés ou non, devront être enregistrés auprès de la Ville avant le 1^{er} avril 2024. Après le 1^{er} septembre 2026, seuls les appareils certifiés pourront être utilisés.

Sécurité routière

**Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière*

Mme Julie Tremblay-Potvin mentionne que le conseil de quartier devra se pencher sur les subventions qu'il a obtenues ou qu'il a demandées au courant des trois dernières années. Il devra, en outre, mettre en route ses projets de sécurité routière.

Phase 2023: avancement du projet

Mme Julie Tremblay-Potvin rappelle que la subvention de 2023, prévue pour un projet d'affichage, n'a toujours pas été dépensée. Les membres devront faire ajuster le design original de la graphiste au type d'affichage ciblé par la nouvelle mouture du projet 2023. Ils devront, en outre, prévoir une somme pour publiciser leur projet, inviter les résidents de Lairet à commander les pancartes qu'ils installeront au printemps.

Phase 2024 : dépôt de la demande

Julie Tremblay-Potvin confirme qu'une demande de subvention pour l'année 2024 a été déposée pour amener le projet encore plus loin. Le conseil de quartier attend une réponse à sa demande de subvention pour l'édition 2024 de son projet de sécurité routière. Rappelons qu'en 2024, les membres

souhaitent poursuivre leur projet de sécurité routière 2023 et sensibiliser les résidents, avec l'aide de la SAAQ, au passage des véhicules lourds et à la réalité de leurs conducteurs.

Reconduction du programme

Le mois dernier, le conseil de quartier a demandé à la Ville de développer une campagne publicitaire choc pour promouvoir la sécurité routière à Québec. Selon M. Daniel Leclerc, la Ville a déjà investi près de deux millions de dollars pour une telle initiative entre 2020 et 2024.

**Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière*

M. Daniel Leclerc mentionne que la Ville entend revenir, avec les conseils de quartier et les établissements scolaires, sur le plus récent programme de mobilisation à la sécurité routière avant de statuer quant à sa reconduction.

À ce sujet, Mme Émilie Larochelle propose une résolution aux membres. Les administrateurs en discutent, et ajustent cette résolution à la réalité et aux besoins de leur quartier.

RÉSOLUTION 23-CA-56 CONCERNANT LA RECONDUITE DU PROGRAMME DE MOBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec tire à sa fin;

CONSIDÉRANT QUE le programme est spécifiquement dédié à la sensibilisation de la population quant à la sécurité routière;

CONSIDÉRANT QUE la sensibilisation à la sécurité routière est une action qui doit être déployée de manière continue pour obtenir des résultats concrets et significatifs dans le temps;

CONSIDÉRANT QUE des besoins en aménagement urbain (éphémères et non-permanents) sont nécessaires dans certains cas plus problématiques;

CONSIDÉRANT QUE les conseils de quartier souhaitent agir efficacement et utiliser les subventions de manière ciblée sur des besoins spécifiques de leur quartier;

CONSIDÉRANT l'implication de plusieurs conseils de quartier de la ville de Québec pour développer et organiser de nombreuses activités et interventions au cours des quatre dernières années de ce programme;

CONSIDÉRANT QU'encore beaucoup de projets et d'interventions en lien avec la sécurité routière sont encore nécessaires pour sensibiliser la population et pour faire diminuer le nombre d'accidents;

SUR PROPOSITION DE Mme Émilie Larochelle DUMENT APPUYÉE PAR Mme Julie Tremblay-Potvin, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration et les membres du conseil de quartier de Lairet de :

- De reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière;
- D'augmenter le montant de la subvention à 5000.00 \$ par année par conseil de quartier;
- De permettre que les sommes non dépensées soient reconduites sur un ou des projets lors des années subséquentes de ce programme;
- D'élargir la portée de la subvention en incluant:
 - une collaboration / consultation entre les équipes de la ville, des écoles et des conseils de quartier pour analyser les enjeux en fonction des besoins;
 - la possibilité d'implanter des infrastructures légères (suivant la réglementation) pouvant réduire la vitesse des véhicules ou améliorer la sécurité des usagers (ex. bollards, stèles de vitesses, pots fleuris au centre de la voie, signalisation, marquage au sol, etc.);
 - la possibilité qu'une partie du financement puisse servir à rémunérer le coordonnateur du projet;
- De pouvoir bénéficier, lorsque possible, des installations, équipements et du personnel de la ville de Québec, pour réaliser des événements ou activités similaires (ex. SAAQ: activité pour visualiser les angles morts des véhicules lourds) et de pouvoir prendre en charge et de l'étendre à l'ensemble du territoire de la ville de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À une question de Mme Émilie Larochelle, qui s'interroge quant au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière, M. Claude Villeneuve répond que la Ville termine actuellement le déploiement de sa stratégie 2020-2024 de

sécurité routière. Elle évaluera certainement, par la suite, la possibilité de demander un tel financement.

**Suivi résolution transport de matières dangereuses par train*

En novembre, le conseil de quartier a déposé une résolution pour demander à la Ville de poursuivre les discussions avec le CN afin de rendre publics les rapports concernant le transport de matières dangereuses par train. D'autres conseils de quartier ont emboîté le pas en acheminant à la Ville une résolution du même type.

Projet de frigo-partage dans le secteur de Sainte-Odile

M. Mario Tremblay mentionne que selon la Table de sécurité alimentaire des Rendez-Vous Limoilou, le secteur de Sainte-Odile pourrait profiter de l'aménagement d'un frigo-partage. Les administrateurs se demandent de quelle manière ils pourraient soutenir le développement d'un tel projet. Ils se demandent à quel organisme du quartier ils pourraient soumettre ce projet. Mme Flora Charlet rappelle que certains commerces acceptent de gérer ce style d'installations. Les administrateurs pensent aux boutiques de la Place des Chênes.

M. Mario Tremblay rappelle qu'un frigo-partage installé près du Patro Roc-Amadour, qui offre également des paniers de nourriture, ainsi que l'organisme *La Bouchée Généreuse* desservent déjà les résidents de Lairet. Les gens qui ont besoin d'aide alimentaire doivent se déplacer dans le haut du quartier pour profiter des services qui leur sont offerts. Mme Julie Poisson, pour sa part, rappelle que les frigo-partages, comme en témoigne celui installé près du Patro Roc-Amadour, viennent avec leur lot de problèmes, notamment en lien avec l'itinérance. Aussi, ces aménagements méritent d'être bien encadrés.

Suivis de résolutions

Aucun suivi supplémentaire.

23-12-07 COMITÉS

Comité aviseur des Galeries Charlesbourg

Aucune rencontre n'a eu lieu récemment.

Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles

Lors de sa dernière rencontre, le Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles a pu assister à une présentation du rapport du plan de sensibilisation pour la réduction des plastiques à usage unique dans le secteur alimentaire. La Ville lui a également présenté son bilan 2023 de la collecte des résidus alimentaires. Selon M. Mario Tremblay, la municipalité a noté un excellent taux de participation à son projet de collecte. La Ville, qui a analysé le contenu des sacs de résidus alimentaires, a également pu constater que les citoyens comprenaient bien ce qu'il fallait, ou non, mettre dans ces sacs (12 % de contaminants dans les échantillonnages). Tous les résultats obtenus ont dépassé les attentes de la Ville.

À une question d'Émilie Larochelle, M. Mario Tremblay répond que la question de la grosseur des sacs distribués aux citoyens n'a pas été abordée. Notons, cela dit, que les institutions (restaurants, foires alimentaires, centres commerciaux, écoles, etc.) pourront bientôt profiter de grands sacs pour la récolte des résidus alimentaires. La Ville est également à la recherche de solutions pour revaloriser les sacs mauves.

Comité de vigilance des activités portuaires

C'est maintenant M. Mario Tremblay qui représentera le conseil de quartier au Comité de vigilance des activités portuaires.

Table de concertation vélo

La prochaine rencontre de la Table aura lieu le 14 décembre.

Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier du CHU

La prochaine rencontre du comité pourrait avoir lieu au début de 2024.

Démarche de concertation Rendez-vous Limoilou

M. Mario Tremblay mentionne qu'en novembre dernier, Rendez-vous Limoilou a tenu son assemblée annuelle des membres. Ce sont près de 50 personnes, citoyens et représentants d'organismes locaux, qui ont assisté à l'événement. L'équipe des Rendez-vous Limoilou a pu présenter sa démarche, ainsi que ses trois chantiers principaux (chantier environnement, comité sur le logement et

comité sur la sécurité alimentaire). Mme Julie Tremblay-Potvin pense qu'en 2024, l'organisme pourrait présenter aux membres les résultats de ses trois chantiers. Ces données pourraient alimenter les résolutions du conseil. L'équipe des Rendez-vous Limoilou pourrait assister à l'assemblée de mars du conseil de quartier.

M. Mario Tremblay ajoute que lors de son assemblée annuelle, l'équipe des Rendez-vous Limoilou a pu aborder la question de la participation citoyenne (comment la favoriser, comment recruter des bénévoles, etc.)

Limoil'Air

Le comité pourrait reprendre le volet citoyen du projet Limoil'Air. Une rencontre à cet effet aura lieu en 2024.

Table mobilité des CQ des quartiers centraux

Aucun suivi.

Comité Aînés Roc Amadour

Selon Mme Claudette Arsenault, plusieurs organisations, comme le Patro Roc-Amadour et Trudel Alliance, aimeraient proposer aux aînés de Lairet des façons d'accéder facilement aux épiceries grandes surfaces qui bordent le quartier. Lors de sa dernière rencontre, le comité a également pu assister à une présentation du CLSC, qui veut offrir aux aînés des services à domicile, ainsi qu'à une présentation des nouveaux soins dentaires par une représentante du gouvernement du Canada.

Une nouvelle rencontre du comité aura lieu en janvier prochain.

Comité élargi avec le CQ Vanier sur la mobilité

Le comité avait demandé à la Ville de lui présenter le PPU. Cette demande a été refusée. Rappelons que ce comité se réunit tous les trois mois environ.

23-12-08 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

À la question d'une citoyenne, Mme Jackie Smith répond que la réouverture de la bibliothèque Gabrielle-Roy est prévue pour le 3 mars 2024.

À la question d'un citoyen, qui se demande si la Ville a rencontré le directeur général de la Bouchée Généreuse à la suite de sa récente sortie publique, M. Claude Villeneuve répond que la municipalité compte sur le Secrétariat à la Capitale-Nationale pour aider l'organisme. Selon lui, le ministre Jonathan Julien serait bien impliqué dans le dossier. L'organisme souhaite agrandir ses locaux. M. Villeneuve espère que la municipalité permettra à la Bouchée Généreuse de se relocaliser durant les travaux.

M. Villeneuve admet que la fermeture de la Bouchée générale aurait de graves conséquences sur la vie de plusieurs familles de Québec.

À la question d'une administratrice, Mme Jackie Smith répond que la Bouchée Généreuse ne pourrait pas être relocalisée dans les locaux d'Expocité, qui ne sont pas aménagés pour recevoir des produits alimentaires (problèmes d'étanchéité, potentiellement de vermine, etc.) Selon la conseillère, l'édifice du Colisée n'est pas en meilleur état.

Un citoyen pense que certains organismes communautaires pourraient épauler son conseil d'administration.

Un citoyen déplore le fait qu'Expocité laisse des entreprises comme celle qui dirige le petit train permettant aux enfants de faire le tour du parc du Grand Marché pour 5 \$ (par passage, par enfant) animer le site. Ce ne sont pas tous les parents qui ont les moyens d'offrir ce genre de divertissement à leurs enfants. Il pense, en outre, qu'Expocité devrait s'assurer d'afficher de façon plus visible les heures d'ouverture du Grand Marché. L'organisation devrait aussi animer son terrain, permettre à des groupes d'y tenir leurs activités.

23-12-09 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Adoption du procès-verbal de novembre 2023

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal et de le corriger.

RÉSOLUTION 23-CA-57 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE NOVEMBRE 2023

SUR PROPOSITION DE M. Mario Tremblay, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'adopter le procès-verbal de la rencontre de novembre 2023, tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Trésorerie (paiement PV de septembre)

Le 31 novembre 2023, le solde du compte bancaire du conseil de quartier était de 8920,69 \$

RÉSOLUTION 23-CA-58 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Flora Charlet, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser le paiement de 110\$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée de décembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 23-CA-59 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT D'UN FRAIS DE RENCONTRE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Poisson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet d'autoriser à Mme Julie Tremblay-Potvin le remboursement d'une facture de 12,01 \$ pour l'achat de cafés et de tisanes dans le cadre d'une rencontre du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Programme de formations des Conseils de quartiers

M. Mario Tremblay a assisté à une présentation du nouveau programme de formation des conseils de quartier, qui accueillent collectivement entre 120 et 150 nouveaux membres par année. Selon l'administrateur, la Ville développe actuellement, à l'attention des nouveaux administrateurs, un programme de formation simplifié, en plusieurs points.

Mme Flora Charlet pense que la Ville devrait développer du support visuel pour faciliter le recrutement par les conseils de quartier (ex : vidéos de témoignage d'administrateurs qui expliquent les raisons de leur implication).

23-12-10 DIVERS

Aucun suivi.

23-12-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION DE Mme Julie Tremblay-Potvin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mario Tremblay, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de Lairet de lever l'assemblée à 21h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signé

Julie Tremblay-Potvin
Présidente

Signé

Flora
Secrétaire

Charlet